

**L'hon. M. Favreau:** Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Je crois que la présidence devrait rendre une décision sur le rappel au Règlement que vient de faire l'honorable ministre des Transports. Après tout, comme ce dernier l'a fait remarquer, nous sommes présentement à étudier les crédits supplémentaires.

Au crédit 1e, il y a quatre item particuliers dont aucun ne peut justifier un débat de la nature de celui qu'amorce présentement le député de Joliette-L'Assomption-Montcalm.

Alors, je suis d'avis que si l'on veut que la Chambre étudie d'une façon utile, comme l'opposition prétend vouloir le faire, le budget supplémentaire, on s'en tienne strictement au crédit présentement à l'étude.

**L'hon. M. Ricard:** Sur le rappel au Règlement, monsieur le président. Je crois que c'est la coutume, lorsque nous étudions les crédits supplémentaires, d'avoir un débat général sur le poste numéro 1, et c'est ce qui se produit dans le moment.

Or, vouloir raccourcir le débat, après qu'il a été amorcé depuis plus d'une demi-heure, ceci voudrait dire qu'on emploie une méthode nouvelle pour tenter de nous empêcher de traiter de la question actuellement à l'étude.

Je crois que le ministre de la Justice reconnaîtra qu'en donnant suite à sa suggestion, il ne ferait que nous empêcher d'obtenir des informations relativement au Service civil et à certaines méthodes qui y ont cours.

*(Traduction)*

**M. le président suppléant:** A l'ordre! J'aimerais faire une observation à propos du rappel au Règlement invoqué par le ministre des Transports. Les membres du comité conviendront, je pense, que pas mal de latitude a été accordée ce soir à propos du crédit n° 1e, mais si la discussion doit se poursuivre la présidence devra prier les membres du comité de s'en tenir au crédit à l'étude. Je tiens donc à demander à l'honorable représentant de Joliette-L'Assomption-Montcalm, s'il veut continuer à formuler des observations, de les faire porter sur le crédit dont le comité est saisi.

*(Texte)*

**M. Pigeon:** Monsieur le président, je me conformerai à votre décision. Toutefois, je crois que le poste en question me permet de faire des observations assez générales.

Vu que l'honorable ministre de la Justice s'est levé pour me rappeler à l'ordre, et je crois qu'il était de bonne foi, je désire lui demander—monsieur le président, je vais attendre que l'honorable ministre de la Justice finisse de parler avec son collègue.

[M. Pigeon.]

Je demande à l'honorable ministre de la Justice s'il est exact que le 5 mars dernier, à Toronto, il a déclaré que les Canadiens français, dans la Commission du service civil, étaient frustrés—il s'agit du Service civil, à Ottawa. Je demande à l'honorable ministre de me répondre à ce sujet. S'il me répond, nous collaborerons, et il me fera plaisir de faciliter, s'il y a lieu, l'adoption des crédits.

**L'hon. M. Favreau:** Bien que ceci ne relève pas du tout de l'un des quatre postes qui font l'objet de la discussion actuellement, je dois dire que j'ai trop confiance en l'intelligence de mon honorable ami pour croire qu'ayant lu le texte de mon discours, il tiendrait de tels propos. Je me ferai donc un devoir de lui en envoyer une copie.

**M. Pigeon:** Monsieur le président, la déclaration...

*(Traduction)*

**M. le président suppléant:** La parole est à l'honorable député de Skeena.

**M. Pigeon:** Fort bien. Mais je reviendrai à la charge, soyez tranquille!

**L'hon. M. Pickersgill:** Allez chercher le discours.

**M. Howard:** Il m'a semblé entendre une menace faite à la présidence. Il est toujours agréable d'entendre le représentant étourdi de l'Union Nationale pour Joliette-L'Assomption-Montcalm.

**Une voix:** Vous n'avez pas cet honneur!

**M. Howard:** Je ne crois pas qu'il me serait possible d'employer les mots «honneur» et «Union Nationale» dans la même phrase!

**M. Pigeon:** Venez dire cela dans ma circonscription, et vous serez amèrement battu. Vous perdriez votre dépôt!

**M. Howard:** Si c'est là une invitation que me fait l'honorable député de mettre le pied chez lui, je me dois de refuser.

**M. Pigeon:** Trêve de stupidité!

**M. Howard:** Monsieur le président, je ne sais si les sténographes ont saisi cela, mais l'honorable député a parlé de stupidité.

**M. Pigeon:** J'espère qu'ils l'ont entendu.

**M. Howard:** Il y est passé maître lui-même; il comprend mieux que quiconque ce que cela veut dire. J'aimerais poser au ministre responsable de ces crédits une question au sujet de la façon dont la Commission du service civil procède pour les listes dites d'admissibilité en ce qui a trait aux vacances d'emplois. Je ne sais si je m'exprime correctement, mais il semble que si un emploi est officiellement disponible, on peut se porter candidat et